Burundi : Appel à de "commémoration collective" du passé "sanglant"

@rib News,Â 29/01/2019Â â€“ SourceÂ Xinhua Burundi : le Conseil National pour l'UnitÃ© Nationale encourage le gouvernement Ã l'Ã©tablissement des journÃ©es de "commÃ©moration collective" Le prÃ©sident du Conseil National pour l'UnitÃ© Nationale et la RÃ©conciliation, l'ambassadeur Guillaume Ruzoviyo, a encouragÃ© mardi soir le gouvernement burundais du prÃ©sident Pierre Nkurunziza, Ã l'Ã©tablissement des journÃ©es de "commÃ©moration collective" sur les crises d passÃ© "sanglant" afin d'accÃ©lÃ©rer le processus de rÃ©conciliation au Burundi.

Dans une interview exclusive accordÃ©e Ã Xinhua en marge de la clÃ´ture d'une rÃ©union organisÃ©e par la nouvelle Ã©quip de la Commission VÃ©ritÃ© RÃ©conciliation (CVR) Ã l'intention des partenaires nationaux, M. Ruzoviyo rÃ©agissait par rappor aux "fractures identitaires d'allure politico-ethnique" constatÃ©es par la CVR lors de la commÃ©moration des crises du 29 avril 1972 et du 21 octobre 1993. CrÃ©Ã©e par une loi promulguÃ©e le 6 novembre 2018, la CVR est chargÃ©e notamment d'enquÃªter et Ã©tablir la vÃ©ritÃ© sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises durant la pÃ©riode allant du 26 fÃ©vrier 1885 au 4 dÃ©cembre 2008, date de la fin de la belligÃ©rance armÃ©e. Pou lui, comme le gouvernement du Burundi a dÃ©cidÃ© de prendre en main la question de l'unitÃ© nationale et de la rÃ©conciliation, il faudrait lui laisser cette possibilitÃ© de pouvoir Ã©tablir "ces faits nÃ©fastes" notamment en Ã©tablissant des sÃ©pultures dignes des restes humains ; mais aussi Ã©tablir des journÃ©es de commÃ©moration collective. "Il faut rompre Ã tout prix avec des journÃ©es de commÃ©moration Ã base d'appartenance ethnique oÃ¹ chaque ethnie organise en catimini sa propre commÃ©moration. Non, il faut absolument des journÃ©es nationales de commÃ©moration Ã une date bien Ã©tablie pour les violations graves des droits de la personne humaine au Burundi", a-t-il recommandÃ©. Une telle Ã©tape dans le processus de rÃ©conciliation nationale, a-t-il poursuivi, serait consolidÃ©e par l'Ã©rection des "monuments collectifs d'envergure nationale" sur les crises du passÃ©. "Il faut Ã©viter des monuments qui divisent les Burundais ; raison pour laquelle toutes les forces vives de la Nation doivent soutenir le gouvernement burundais dans la prise en charge de toutes ces initiatives participant Ã la consolidation de la cohÃ©sion nationale", a-t-il insistÃ©. A ses yeux, la CVR burundaise devrait s'inspirer de la CVR sud-africaine qui, grÃ¢ce notamment au charisme politique et la vision unitaire de Nelson Mandela, a rÃ©ussi Ã faire "transcender les anciens clivages" entre les communautÃ©s raciales du pays. Selon l'article 269 de la constitution en vigueur promulguÃ©e le 7 juin 2018, le Conseil National pour l'UnitÃ© Nationale et la RÃ©conciliation, est un organe consultatif chargÃ© de "mener des rÃ©flexions et de donner des conseils sur toutes les questions essentielles" relatives Ã l'unitÃ©, Ã la paix et Ã la rÃ©conciliation nationale, en particulier celles ayant trait aux missions prioritaires des institutions.Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});